

Mardi 12 mai

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Le pont Arago sous surveillance

Suite à l'inspection des ouvrages d'art communautaires menée durant les mois de février et mars 2020 par la société ITC, il apparaît un besoin d'intervention au niveau du pont Arago construit en 1951.

Ce pont, très fréquenté, enjambe la voie SNCF et relie les boulevards Arago et de la Vrille. Sa construction en biais présente des dimensions particulières de 40 à 44 m de long sur 17 m de large. La majorité des piles sont fissurées et les aciers sont apparents. Les tabliers (ouvrage principal et passerelle), les corniches et les garde-corps sont en mauvais état : fissures multiples, forte dégradation du béton, suintement d'humidité. Des rétentions d'eau ont été constatées dans plusieurs caissons de la structure.

Afin de permettre sa mise en sécurité, des mesures conservatoires ont été prises :

- interdiction de circuler sur les trottoirs,
- limitation de la circulation sur une voie par sens de circulation,
- plafonnement de la vitesse à 30 km/h afin d'atténuer les effets de fatigue, dus à la circulation des poids lourds.

Des investigations techniques complémentaires sont menées par la société ITC. Ces études permettront de déterminer les prochaines phases d'intervention (réparation ou reconstruction).

---

### CONTACT PRESSE

Christophe Le Bris

[christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr](mailto:christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr)

02 54 08 33 19

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)